



## **PROMESSE D'ACHAT PAR CMA CGM DE 100 % DE BOLLORÉ LOGISTICS**

Le Groupe Bolloré a reçu du Groupe CMA CGM, le 8 mai 2023, une promesse d'achat de 100 % de Bolloré Logistics sur la base d'une valeur d'entreprise de 5 milliards d'euros.

Cet engagement fait suite aux négociations exclusives entre le Groupe Bolloré et le Groupe CMA CGM annoncées le 18 avril dernier.

Le Groupe Bolloré a accepté cette promesse en tant qu'offre. Les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes au titre de ce projet au sein du Groupe Bolloré vont être à présent engagées. La décision sur l'exercice de cette promesse interviendra à l'issue de ces procédures.

Compte tenu d'ajustements décidés entre les parties portant principalement sur la valeur des minoritaires et de la dette IFRS16, le prix de cession s'établirait à 4,650 milliards d'euros avant calcul de la dette et de la trésorerie à la date de réalisation.

Le Groupe Bolloré confirme d'ores et déjà la mise en place du dispositif de complément de prix à hauteur de 0,25€ pour chaque action Bolloré SE cédée dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée de Bolloré SE sur ses propres actions, tel qu'annoncé le 18 avril dernier. Ce complément de prix sera versé si la promesse d'achat reçue de CMA CGM est exercée et que la vente de 100 % de Bolloré Logistics aboutit dans les termes qui auront été convenus.